



Comité Social d'Administration Ministériel 9 février 2023 Déclaration du SNALC

Monsieur le Ministre, Mesdames et messieurs les membres élus du comité, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Alors que s'ouvre la première séance de ce nouveau comité social d'administration ministériel, le SNALC tient à faire le point sur plusieurs actualités qui concernent les personnels que nous représentons, en espérant que vous partagerez nos analyses, Monsieur le Ministre.

Monsieur le Ministre, vous devriez rapidement arrêter de tromper les médias et la représentation nationale. Vous ne devriez plus utiliser le mot « revalorisation » quand vous parlez du projet de pacte, qui n'est pas une revalorisation, mais une rémunération en échange d'un travail supplémentaire demandé à des personnels qui sont déjà au bout du rouleau, données de votre propre ministère à l'appui. De même, vous devriez arrêter d'essayer de nous vendre le chiffre de 10 %, ou de 10 % « en moyenne » pour la partie dite « socle ». En effet, pour arriver à cette moyenne de 10 %, il faut additionner :

- la fameuse prime qui commencera en septembre 2023 (et non en janvier, comme pourtant garanti par Emmanuel Macron),
- le dégel (nettement inférieur à l'inflation) du point d'indice de l'été dernier, qui concerne tous les fonctionnaires,
- les deux anciennes tranches de « prime d'attractivité » Blanquer,
- la prime informatique (mais si, souvenez-vous, les 150€ par an d'il y a 3 ans).

Actuellement, vous survendez une seconde fois le produit frelaté qu'on nous avait déjà survendu par le passé, puisque votre prédécesseur avait même osé le mot « historique ».

Monsieur le Ministre, vous pourriez également, dans le cadre de votre participation au gouvernement, faire passer l'idée que l'on nous ment aussi sur la réforme des retraites. Cette réforme n'apporte certainement pas plus de justice, qui plus est dans un ministère où les départs avec décote sont déjà très nombreux à l'heure actuelle. Et un personnel AESH ne touchera évidemment pas 1200€ de retraite par mois, quand sa rémunération actuelle est un SMIC en temps partiel imposé.

Monsieur le Ministre, vous auriez intérêt sur un plan éthique à présenter avec transparence et objectivité les mesures que vous prenez sur l'école primaire et le collège. Avoir communiqué début janvier sur l'heure de français ou de mathématiques en sixième en « oubliant » de mentionner dans le même temps la suppression de la technologie sur ce même niveau ne vous fait pas honneur. Laisser vos cadres gloser sur le « renforcement » de la technologie à partir de la classe de cinquième pour tenter de faire passer la pilule est digne d'Orwell.

Enfin, Monsieur le Ministre, vous sortiriez grandi en échangeant avec votre collègue de la voie professionnelle afin de garantir que le groupe de travail mis en place sur la précédente réforme donne lieu, pour une fois, à un bilan honnête, qui permettra d'éviter de se lancer dans un nouveau n'importe quoi qui aggraverait la situation des personnels exerçant en lycée professionnel. Par-là même, vous pourriez lancer un bilan honnête de la précédente réforme du lycée général et technologique, qui pose de graves problèmes à l'heure actuelle.

Je vous remercie.